

Négociations : où en sommes-nous ?

Les négociations progressent à pas de tortue à la majorité des tables de négociation sectorielle des fédérations ainsi qu'à la table centrale, où sont négociés le salaire, la retraite, les droits parentaux, les disparités régionales et la question des ouvriers spécialisés.

En fait, la partie patronale ne démontre aucune intention réelle de négocier. Elle évite donc de nourrir la discussion, préférant s'en tenir au contenu de son dépôt. De plus, elle tente d'obtenir, par tous les moyens, l'admission de la partie syndicale quant aux problèmes qu'elle a recensés et au bilan qu'elle dresse des finances publiques.

Tout cela, en faisant fi des enjeux ciblés par la partie syndicale, des craintes exprimées quant aux impacts de ses demandes et de ses mesures d'austérité sur la structure et la qualité des services publics ainsi que de la colère que ses récupérations patronales suscitent chez les personnes syndiquées.

Si la partie syndicale souhaite que la négociation s'amorce réellement, elle envisage toutefois qu'il soit possible et nécessaire d'exercer des moyens de pression lourds, dont la grève. Les personnes déléguées au Conseil général des négociations en ont donc débattu les 16 et 17 avril 2015. Elles ont décidé d'amorcer, dès maintenant, des discussions avec les membres sur cette stratégie.

Manifestation contre le bâillon

« Crions plus fort, parce que Couillard nous ignore »

Profondément indignées, les personnes déléguées au Conseil général des négociations de la CSQ ont manifesté, le 17 avril au matin, pour dénoncer l'intention du gouvernement Couillard d'adopter, sous le bâillon, le projet de loi n° 28. Il s'agit d'ailleurs du deuxième bâillon qu'il impose en un peu plus d'un mois. Les manifestantes et manifestants ont rappelé au gouvernement que :

1) Les enfants sont notre richesse collective, pas celle du privé

La modulation des tarifs des services de garde, l'une des mesures proposées dans le projet de loi, accélère la privatisation des services de garde éducatifs, ampute la qualité des services, taxe davantage les familles, pénalise les femmes et fragilise le marché du travail. En prenant ce virage, le gouvernement transforme les enfants en une source de profits

pour l'entreprise privée, alors que le réseau public, lui, est centré sur les besoins des petits, pas sur les marges bénéficiaires.

2) La carte d'assurance maladie ne doit pas être remplacée par la carte de crédit

L'accès aux soins et aux médicaments ne doit pas être conditionnel à notre cote de crédit. Le projet de loi ouvrira grand les portes à la privatisation en santé puisque certains soins ne seront tout simplement plus couverts, tout comme des services pharmaceutiques considérés nécessaires. C'est inacceptable !



3) Le gouvernement libéral est le grand champion du ralentissement économique

Avec ce projet de loi, le gouvernement Couillard prouve qu'il est loin d'être le champion de la relance économique. Et pour cause : en abolissant les conférences régionales des élus (CRE) et les centres locaux de développement (CLD), des acteurs clés du développement des affaires, il détruit des ressources stratégiques pour le développement régional et local, la création d'emploi et la prospérité du Québec.



Dans les médias : Bâillon pour le projet de loi n° 28 : des syndiqués manifestent à Québec, SRC <http://m.radio-canada.ca/regions/quebec/2015/04/17/003-manifestation-baillon-projet-de-loi-28-vendredi.shtml>.